



CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE (CQSJB)
Neuvième Neuvième assemblée ordinaire du conseil
d'administration (CA)
du lundi 27 novembre 2023

PROCÈS-VERBAL

Neuvième assemblée ordinaire de l'année 2023 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le lundi 27 novembre 2023 à 19 h 00 à la salle 322-324 du centre Frédéric-Back.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

Mme Alexandra-Maude Grenier	Présidente
M. William Philippon	Trésorier
Mme Isabelle Goarin	Administratrice
M. Willem Fortin	Administrateur
M. Anthony Cadoret	Administrateur
M. François Blay Martel	Administrateur
Mme Marianne Charbonneau	Administratrice

Membre sans droit de vote :

Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, district du Cap-aux-Diamants
----------------------------	--

ABSENCE :

Mme Claudia Nguyen	Secrétaire
--------------------	------------

IL Y A QUORUM.

AUTRES PARTICIPANTS :

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, quatre personnes sont en ligne et cinq personnes assistent à l'assemblée en présence dont M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques

Ordre du jour

23-11-01	19 h 00	Ouverture de l'assemblée
23-11-02	19 h 02	Lecture et adoption de l'ordre du jour
23-11-03	19 h 05	Adoption du procès-verbal du 30 octobre 2023
23-11-04	19 h 10	Présentation: Projets de verdissement déposés par Nature Québec
23-11-05	19 h 40	Période de la conseillère municipale – Mélissa Coulombe-Leduc
23-11-06	19 h 50	Période de questions du public
23-11-07	20 h 00	Rapport des activités des comités <i>Verdissement et aménagement</i> <ul style="list-style-type: none">- Points d'information- Résolutions<ul style="list-style-type: none">- Appui à Nature Québec- Passage Olympia <i>Mobilité et sécurité</i> <ul style="list-style-type: none">- Points d'information<ul style="list-style-type: none">- Table de mobilité des quartiers centraux- Table de concertation vélo (TCV)- Résolutions<ul style="list-style-type: none">- Aménagements pour la mobilité douce- Remerciements au bureau de projet du tramway- Prolongement de la saison des pistes cyclables saisonnières- Prolongement de la saison d'à Vélo- Projet de sécurité routière 2024- Appui à la pétition « Réalisation du projet de tramway par la Ville de Québec » <i>Qualité de vie</i> <ul style="list-style-type: none">- Points d'information<ul style="list-style-type: none">- Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)- Société de développement commercial (SDC)- Résolutions<ul style="list-style-type: none">- Logements sociaux et abordables <i>Patrimoine</i> <ul style="list-style-type: none">- Points d'information <i>Rayonnement</i> <ul style="list-style-type: none">- Points d'information
23-11-08	20 h 40	Administration <i>Trésorerie</i> <ul style="list-style-type: none">- Point mensuel : État des finances- Résolution paiement de la secrétaire de rédaction <i>Fonctionnement</i> <ul style="list-style-type: none">- Responsables des comités
23-11-09	20 h 55	Divers
23-11-10	21 h00	Levée de l'assemblée
23-11-01		Ouverture de l'assemblée

M. Anthony Cadoret constate le quorum et ouvre la réunion à 19 h 00.

23-11-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Anthony Cadoret présente l'ordre du jour.

Mme Alexandra-Maude Grenier demande l'ajout d'une résolution au point Mobilité et sécurité.

SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR ISABELLE GOARIN, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

23-11-03 Adoption du procès-verbal du 30 octobre 2023

Les membres de l'administration ont tous pris connaissance du procès-verbal de la dernière réunion.

SUR PROPOSITION DE WILLIAM PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR ISABELLE GOARIN, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

23-11-04 Présentation : Projets de verdissement déposés par Nature Québec

M. Hubert Corbeil, directeur environnement urbain chez Nature Québec, se présente et précise qu'il est également résident du quartier Saint-Jean-Baptiste. Il explique que Nature Québec est un organisme à portée nationale en défense et régénération de l'environnement et enjeu de biodiversité. M. Corbeil souhaite obtenir le soutien du Conseil de quartier pour la réalisation d'un projet qui sera déposé le 4 décembre 2023 à [l'Accélérateur de la transition écologique](#).

Il mentionne qu'ils déposeront un projet au sein de la Haute-Ville afin de contrer les enjeux d'îlots de chaleur et de verdissement qui sont critiques dans le cas du centre-ville.

Pour ce faire, M. Corbeille explique le concept du projet en précisant avoir rencontré les plus grands propriétaires de terrain de la Haute-Ville, dont 2 qui sont situés dans Saint-Jean-Baptiste. Il mentionne que c'est une opportunité d'ajouter de la canopée et du pré-fleuri pour la création de biodiversité, le rafraîchissement et l'amélioration de la qualité de l'air. Avec le projet, M. Corbeil explique que le souhait est de verdir des terrains de « passage » afin que les citoyens et citoyennes puissent y circuler. Il ajoute que le souhait est d'offrir des espaces avant-gardistes, mais qui serviront également de levier pédagogique pour la population afin de les sensibiliser aux enjeux climatiques et aux solutions qui existent.

23-11-05 Période de la conseillère municipale – Mélissa Coulombe-Leduc

Mme Coulombe-Leduc précise qu'au dernier conseil, M. Pierre-Luc Lachance a fait l'annonce du dépôt du prochain budget de la Ville.

Les autres points de la conseillère municipale ont été abordés lors des rapports des activités du comité.

23-11-06 Première période de questions du public

- Une personne citoyenne demande des précisions quant au plan des travaux sur Lockwell. Il questionne la cohérence au niveau du design et il ajoute voir des différences entre les plans et la réalité.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc précise le fonctionnement des consultations en mentionnant qu'il y a une première période de consultation qui a pour objectif d'écouter les souhaits de la population et qu'ensuite, il y a la phase de plans et devis technique. Elle explique qu'il peut y avoir des modifications au plan proposé si le devis technique ne fonctionne pas.

- Mme Alexandra-Maude Grenier demande s'il est possible de modifier le déneigement de l'escalier Lachapelle afin de dégager la rampe de vélo.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc fera la demande, mais mentionne le risque d'obtenir la même réponse que l'an passé. Elle ajoute que l'idéal serait de déplacer la rampe à vélo, afin de la poser de l'autre côté.

M. Daniel Leclerc précise que la résolution adoptée l'an dernier pourra être utilisée.

Mme Alexandra-Maude Grenier mentionne avoir trouvé une communication qui expliquait des enjeux de sécurité.

- Mme Isabelle Goarin demande s'il existe une obligation ou un règlement au niveau de la Ville concernant les gouttières. Elle se questionne à savoir pourquoi certaines gouttières sur la rue Claire-Fontaine n'ont pas été raccordées au système d'égouts, alors qu'il y a eu des travaux.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc explique que normalement les gouttières sont raccordées, mais qu'elle n'a pas de précision sur celles qui ne l'ont pas été.

23-10-07 Rapport des activités des comités

➤ Verdissement et aménagement

Sapins

M. François Blay Martel mentionne que les sapins ont été déposés dans la côte de Claire-Fontaine.

M. Daniel Leclerc demande combien de sapins au total il y a pour le conseil de quartier versus la SDC. M. Blay Martel mentionne qu'il y en a 9 sur 55 sapins. Il ajoute qu'il fera le bilan des coûts lorsque tous les sapins seront déposés. M. Daniel Leclerc précise avoir besoin du montant puisque la somme résiduelle semble supérieure au coût du projet.

M. Blay Martel explique qu'il y aura moins de pavoisement sur le parvis à cause des plans de déneigement et donc que le montant dédié par le conseil de quartier est plus grand que les coûts réels.

Présentation déminéralisation

M. Leclerc précise qu'une rencontre avec les professionnel.le.s de la Ville de Québec ainsi que les administrateur.ices des conseils de quartier sera organisée le 10 janvier prochain.

Appels à projets

Mme Coulombe-Leduc mentionne qu'il y a deux (2) appels à projets en cours :

1- Espaces de jardins partagés

Le premier s'adresse aux OBNL ou à des institutions ou des compagnies qui doivent être inscrites au registraire des entreprises du Québec. L'appel à projets se termine le 15 février 2024.

2- Transition écologique

Le second s'inscrit dans une perspective de verdissement, déminéralisation, lutte aux îlots de chaleurs, etc. L'appel à projets se termine au mois de décembre.

Mobiliers urbains

Mme Mélissa Coulombe-Leduc mentionne que la raison de disparition de certaines places éphémères, dont celle du parvis, est essentiellement budgétaire. Elle explique ne pas être en mesure d'expliquer pourquoi le parvis versus le Passage Olympia.

Elle ajoute que la Ville a le souhait de travailler sur le Passage Olympia comme place transitoire et qu'il serait pertinent de demander aux équipes de venir présenter concrètement leurs objectifs et leur définition de place transitoire.

Elle ajoute, selon sa compréhension des objectifs de la Ville et en réponse à la question concernant le projet de verdissement, que ce n'est pas à cet endroit qu'elle mettrait des efforts.

M. Blay Martel explique que le Centre des congrès semble intéressé à en faire un lieu de passage afin d'amener les gens qui sortent du Centre jusqu'au quartier Saint-Jean-Baptiste. Il ajoute que la SDC cherche des partenaires pour améliorer visuellement le Passage Olympia. Mme Coulombe-Leduc répond, que selon sa compréhension, la Ville souhaite investir dans ce lieu et que dans ce cas-là, la mobilisation de la SDC devient moins pertinente. Tous les deux confirment qu'ils doivent éclaircir le sujet.

Sondage Parc Karim-Ouellet

Mme Alexandra-Maude Grenier mentionne qu'un sondage sera publié afin de connaître l'avis des gens concernant les aménagements du parc. Les résultats permettront de produire une résolution.

Résolution CA 23-68 - Appui à Nature Québec

CONSIDÉRANT que le quartier Saint-Jean-Baptiste est le quartier ayant la plus faible canopée à l'échelle de la Ville;

CONSIDÉRANT qu'une orientation de notre plan d'action consiste au développement d'îlots de fraîcheur dans le quartier notamment en collaborant à des initiatives visant à augmenter la canopée;

SUR PROPOSITION DE ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR ISABELLE GOARIN, IL EST RÉSOLU d'appuyer le projet présenté par Nature Québec qui vise entre autres à créer des îlots verts et soutenir la biodiversité dans le quartier.

Résolution CA 23-69 - Passage Olympia

CONSIDÉRANT QU'il ne revient pas à la SDC Saint-Jean-Baptiste d'aménager année après année les espaces publics à même leurs budgets;

CONSIDÉRANT QUE le budget de la Ville de Québec alloué aux places publiques éphémères décroît;

CONSIDÉRANT QUE la transition du passage Olympia a été « complétée » en 2022 et que le projet post-transition n'a pas été présenté;

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement d'une place fonctionnelle, sécuritaire, attrayante et conviviale ne se limite pas à une murale;

SUR PROPOSITION DE MARIANNE CHARBONNEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR WILLIAM PHILIPPON, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de Québec de présenter la planification permanente proposée pour cette place avant la période estivale 2024 et de préciser l'investissement transitionnel annuel alloué pour chaque année « post-transition / pré-aménagement permanent ».

➤ Mobilité et sécurité

Table de concertation vélo (TCV)

M. Willem Fortin mentionne qu'une rencontre est prévue pour discuter des aménagements de Dalhousie. Mme Coulombe-Leduc précise que l'objectif de la rencontre est de faire une activité bilan de l'été et que le même groupe d'acteurs qui avait été réuni à l'été 2022 sera présent. Des améliorations aux aménagements seront possiblement présentées.

M. Fortin ajoute qu'il y aura également une rencontre bilan concernant le corridor vélo sur le Chemin Sainte-Foy.

M. Daniel Leclerc rappelle qu'une présentation sera offerte aux administrateur.ices des conseils de quartier au sujet des projets de mobilité active.

Îlot refuge

Mme Mélissa Coulombe-Leduc confirme que de la signalisation a été ajoutée près de l'îlot refuge. Elle ajoute que les cônes resteront possiblement présents pour l'hiver, mais qu'elle discutera avec les équipes pour améliorer la visibilité des îlots refuges.

Réaménagement Philippe-Dorval/ Saint-Olivier.

Les scénarios retenus seront présentés en janvier. Elle précise qu'au moment des consultations, plusieurs informations étaient manquantes et donc qu'il y aura probablement des ajouts.

Tramway

Mme Coulombe-Leduc remercie le conseil de quartier pour sa mobilisation pour le projet. Elle précise que la Ville est aussi en attente pour la suite des choses, bien qu'elle précise que ça commence à se dessiner. Mme Coulombe-Leduc rappelle que le projet du tramway n'était pas seulement un projet de transport en commun, c'était aussi un projet de

réaménagement et de requalification de la Ville de façade à façade. Elle poursuit en disant que la Ville a fait du mieux qu'elle peut pour consulter les citoyens et citoyennes lorsqu'elle menait le projet et que maintenant, la CUCQ n'a pas cette obligation. Mme Coulombe-Leduc souhaite rassurer les gens en précisant que la Ville souhaite continuer de défendre le projet du tramway.

Stationnement

Mme Coulombe-Leduc fait un retour concernant une question concernant le stationnement à moins de 5 mètres des intersections. Elle mentionne que techniquement, les agents de stationnement ne font pas de tolérance pour les stationnements à moins de 5 mètres des interactions puisqu'il y a des enjeux au niveau du passage des véhicules d'urgence.

Résolution CA 23-70 - Aménagements pour la mobilité douce

CONSIDÉRANT QUE la mise en danger du projet de tramway fait en sorte que la ville de Québec continue à tendre vers le tout-à-l'auto;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs aménagements étaient prévus pour la mobilité douce (transport en commun et transport actif) dans le cadre du projet de tramway, notamment des tronçons de rues partagées;

CONSIDÉRANT QUE selon un sondage mené par la ville de Québec, 62% des répondants seraient ouverts à utiliser plus souvent les transports actifs et 56% seraient ouverts à utiliser plus souvent le transport en commun si les infrastructures étaient améliorées;

SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR WILLIAM PHILIPPON, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de Québec de continuer à mettre en place les aménagements pour la mobilité douce prévus dans le cadre du projet de tramway, notamment les tronçons de rues partagées, et de prévoir davantage d'aménagements de ce type afin que le partage de l'espace public soit plus équitable et afin d'encourager les usagers à adopter la mobilité douce en mettant en place des infrastructures appropriées.

C.C. Geneviève Guilbault, ministre des Transports
Jonatan Julien, ministre de la Capitale-Nationale
Étienne Grandmont, Député de Taschereau

Résolution CA 23-71 - Remerciements au bureau de projet du tramway

CONSIDÉRANT QUE l'avenir des employés du bureau de projet du tramway est incertain;

CONSIDÉRANT QUE ces employés ont fourni à plusieurs reprises des réponses détaillées aux demandes du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT QUE ces employés possèdent la meilleure expertise en ce qui concerne les projets touchant à l'aménagement de la ville de Québec;

SUR PROPOSITION D'ISABELLE GOARIN, DÛMENT APPUYÉE PAR MARIANNE CHARBONNEAU, IL EST RÉSOLU de remercier les employés du bureau de projet du tramway pour leur travail et de souligner que leur expertise devrait être considérée pour tout projet éventuel touchant à l'aménagement de la ville de Québec.

C.C. Geneviève Guilbault, ministre des Transports
Jonatan Julien, ministre de la Capitale-Nationale
Étienne Grandmont, député de Taschereau

Résolution CA 23-72 - Prolongement de la saison des pistes cyclables saisonnières

CONSIDÉRANT QUE la popularité du vélo comme mode de transport est en hausse;

CONSIDÉRANT QUE la période d'ouverture des pistes cyclables saisonnières empêche la saison d'àVélo d'être allongée;

CONSIDÉRANT QUE selon un sondage mené par la ville de Québec, 62% des répondants seraient ouverts à utiliser plus souvent les transports actifs si les infrastructures étaient améliorées;

SUR PROPOSITION DE WILLIAM PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR MARIANNE CHARBONNEAU, IL EST RÉSOLU de demander à la ville de Québec d'ouvrir les pistes cyclables saisonnières plus tôt et de les fermer plus tard que les dates actuelles.

Résolution CA 23-73 - Prolongement de la saison d'àVélo

CONSIDÉRANT QUE la popularité d'àVélo est indéniable;

CONSIDÉRANT QUE ce service rend accessible à plusieurs personnes le transport actif comme mode de transport;

CONSIDÉRANT QUE selon un sondage mené par la ville de Québec, 62% des répondants seraient ouverts à utiliser plus souvent les transports actifs si les infrastructures étaient améliorées;

SUR PROPOSITION DE WILLEM FORTIN, DÛMENT APPUYÉE PAR ISABELLE GOARIN, IL EST RÉSOLU de demander à la ville de Québec de lancer la saison d'àVélo plus tôt et de la clore plus tard que les dates actuelles.

Résolution CA 23-74 - Projet de sécurité routière 2024

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec a lancé une consultation publique sur la sécurité routière et que dans le cadre de cette consultation le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste a déposé un mémoire en janvier 2020;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de cette consultation, la Ville de Québec a adopté la Stratégie de sécurité routière 2020-2024;

CONSIDÉRANT QU'afin d'appuyer cette stratégie, la Ville de Québec a créé le Programme de soutien à la mobilisation dont les modalités permettent aux conseils de quartier de présenter des projets relatifs à la sensibilisation sur la sécurité routière de nos citoyens;

CONSIDÉRANT QUE ce programme met à la disposition des conseils de quartier un montant maximal annuel de 3 000 \$ par année pour les années 2020 à 2024;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste a organisé par le passé des activités de sensibilisation avec la collaboration du conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-Baptiste est intéressé à être un demandeur partenaire;

CONSIDÉRANT QUE la date limite du dépôt de la demande de subvention est le 30 novembre 2023;

SUR PROPOSITION DE WILLEM FORTIN, DÛMENT APPUYÉE PAR ISABELLE GOARIN, IL EST RÉSOLU de mandater Willem Fortin pour déposer, dans le cadre du Programme de soutien à la mobilisation et en respect de ses modalités, une demande de subvention à la Ville de Québec au montant de 6000 \$ conjointement avec l'organisme précédemment cité pour l'année 2024.

Résolution CA 23-75 - Appui à la pétition : « Réalisation du projet de tramway par la Ville de Québec »

CONSIDÉRANT QUE le sondage Léger du 27 octobre 2023 indique qu'une majorité de citoyennes et citoyens de Québec souhaitent voir leur ville « se développer en considérant le développement durable et la réduction des GES » (76%) et considèrent que la « Ville doit favoriser l'aménagement de zones résidentielles denses destinées à favoriser l'usage des transports en commun et de la mobilité active » (63%);

CONSIDÉRANT QUE ces positions sont cohérentes avec celles défendues par un nombre croissant d'organisations issues de la société civile, par la communauté scientifique et par les plus hautes instances internationales;

CONSIDÉRANT QUE chaque tergiversation se traduit par une augmentation des coûts, qu'elle crée de l'insécurité et met à risque le financement annoncé par le gouvernement fédéral;

CONSIDÉRANT QUE plus de 525 millions \$ ont déjà été engagés pour préparer les infrastructures du tramway;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont les mieux outillées pour œuvrer, dans une vision à long terme, au bien-être de leurs communautés;

CONSIDÉRANT QUE les enjeux auxquels nos sociétés sont confrontées sont sans précédent et que le gouvernement du Québec a le devoir de travailler avec les forces qui osent s'y attaquer avec courage et conviction;

SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR WILLIAM PHILIPPON, IL EST RÉSOLU de demander au gouvernement du Québec de reconnaître la valeur exceptionnelle des expertises du Bureau de projet du tramway, de revenir sur sa décision de confier le projet à la Caisse de dépôt et de placement du Québec et de rendre à la Ville de Québec sa pleine et entière autonomie dans la réalisation du projet de tramway.

➤ Qualité de vie

Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)

Mme Coulombe-Leduc précise que le rapport annuel 2022 a été adopté. Elle ajoute que la Ville a maintenant sur son site des données sur la qualité de l'air pour les stations dont elle a accès aux données.

Elle explique que des gens de Glencore étaient présents pour expliquer les améliorations qui ont été apportées au fil des ans. Mme Coulombe-Leduc explique à quel moment de la chaîne le risque de pollution de l'air est plus élevé. Elle termine en précisant qu'une demande a été faite pour avoir accès au moment du départ des bateaux, en plus d'avoir accès aux données de la qualité de l'air qu'ils ne partagent pas.

Une visite des installations sera offerte au CVAP le printemps prochain.

Chauffage au bois

Elle ajoute que dans le rapport Mon environnement, ma santé, on indique que le transport et le chauffage au bois sont des sources importantes d'émissions de particules fines dans l'air. Elle annonce que de nouveaux règlements ont été adoptés en avis de motion pour se coller à ce qu'il se fait déjà ailleurs concernant le type de poêle à bois permis et en termes de subventions offertes pour encourager le changement.

Mme Coulombe-Leduc mentionne la création de la Commission consultative sur la qualité de l'air qui faisait également partie des recommandations du rapport Mon environnement ma santé. Elle précise que le souhait est d'avoir une instance de gouvernance idéalement à l'échelle de la CMQ. Elle précise qu'au début, ce sera à l'échelle de l'agglomération (Québec, Ancienne-Lorette, Saint-Augustin, Wendake). Mme Coulombe-Leduc mentionne qu'elle siègera avec Mme Marie-Josée Asselin qui présidera et Louis Martin, qui est l'élu du secteur de l'aéroport. Mme Coulombe-Leduc explique qu'il y aura un appel à candidatures pour la participation citoyenne, mais que l'idée n'est pas de se substituer au CVAP ou ni au CVGMR, puisque ces instances continueront d'exister.

Société de développement commercial (SDC)

M. Blay Martel rappelle qu'un marché de Noël est organisé au Centre des Congrès le 16 décembre prochain.

Résolution CA 23-76 - Logements sociaux et abordables sur le site de l'école St. Patrick's

Cette résolution a pour but de démontrer l'appui du conseil de quartier à la reconversion du site occupé par l'école St. Patrick's en une coopérative d'habitation.

CONSIDÉRANT QUE l'école St. Patrick's prévoit déménager d'ici 2027;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec peut, de manière prioritaire et proactive, manifester son intérêt auprès des propriétaires actuels du site et proposer d'acquérir l'espace pour réaliser un projet porteur et structurant concernant l'avenir du terrain et du bâtiment actuellement occupé par l'école St. Patrick's;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste est soucieux de l'environnement et de maintenir des lieux qui encouragent la mixité générationnelle et sociale;

CONSIDÉRANT les besoins actuels en logement social;

CONSIDÉRANT QUE le site occupé par l'école pourrait offrir aux citoyens et citoyennes du quartier Saint-Jean-Baptiste des espaces publics;

CONSIDÉRANT QUE la promotion d'une pluralité de logements ainsi que l'amélioration de l'accès à ceux-ci, que la participation à l'élaboration de politiques et de programmes liés à l'habitation ainsi que la collaboration à des initiatives visant à augmenter la canopée font toutes partie intégrante du Plan d'action 2022-27 du conseil de quartier;

CONSIDÉRANT QUE la conversion du bâtiment occupé par l'école en coopérative d'habitation offre un potentiel intéressant pour augmenter la densité du secteur;

CONSIDÉRANT QU'une garderie est établie sur le terrain de la communauté religieuse et qu'il serait important de conserver cette garderie dans le quartier;

SUR PROPOSITION DE MARIANNE CHARBONNEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR WILLIEM FORTIN, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de Québec de mettre en œuvre les actions nécessaires afin d'acquérir le terrain de l'école St. Patrick's afin de conserver l'usage de CPE puis d'y aménager un espace vert accessible et sécuritaire et de permettre la reconversion du bâtiment en coopérative d'habitation. L'exercice du droit de préemption de la Ville pourrait être une avenue à examiner pour y parvenir.

➤ Patrimoine

Aucun point n'est abordé.

➤ Rayonnement

Aucun point n'est abordé.

23-11-07 Administration

➤ Trésorerie

M. William Philippon présente les états financiers du dernier mois.

Résolution CA 23-52 - Paiement de la secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE WILLIAM PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU DE payer à Mme Marie-Pier Camiré la somme de 100\$, correspondant au procès-verbal de la rencontre de novembre 2023.

Ce montant est pris à même le budget de fonctionnement du conseil de quartier.

Résolution CA 23-78 - Responsables de comités

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste a formé, à la suite de l'assemblée générale annuelle 2022, cinq comités distincts;

CONSIDÉRANT QUE les comités ont pour but de porter des projets d'initiative et d'inviter des citoyens à les rejoindre;

SUR PROPOSITION DE WILLIAM PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR ISABELLE GOARIN, IL EST RÉSOLU DE nommer les responsables de comités comme suit:

- Marianne Charbonneau, responsable du comité « Verdissement et aménagement »;
- Anthony Cadoret, responsable du comité « Mobilité et sécurité »;
- Willem Fortin, responsable du comité « Qualité de vie »;
- François Blay Martel, responsable du comité « Patrimoine »;
- Alexandra-Maude Grenier, responsable du comité « Rayonnement ».

23-11-08 Deuxième période de questions

Aucune question.

23-11-09 Points divers

M. Daniel Leclerc précise qu'il n'y a pas de rencontre en décembre.

M. William Philippon explique qu'un sondage concernant le stationnement a été publié. Il ajoute que le but est de faire une proposition formelle à la Ville, mais que l'adoption se fera en janvier.

23-11-10 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé,

SUR PROPOSITION D'ANTHONY CADORET, DÛMENT APPUYÉE PAR WILLIAM PHILIPPON, IL EST RÉSOLU que la séance soit levée à 20 h 30.

Mme Alexandra-Maude Grenier
Présidente de séance

Mme Claudia Nguyen
Secrétaire du Conseil de quartier